

Choix des matières L3 S6

Par **Moonyblackcat**, le **05/12/2013** à **16:43**

Bonjour à tous,

Je suis en grande hésitation pour le choix de mes matières pour le dernier semestre de la licence. Je suis à la faculté de droit de Strasbourg, j'envisage le M1 Droit des Affaires, suivi si je suis acceptée d'un M2 Droit Bancaire et financier puis passer l'examen du barreau, l'ERAGE.

Mais voilà, mes choix de matières fondamentales me posent problème. Je suis certaine de prendre Droit des sociétés 2 en fondamentale après avoir choisi la matière en TD au S5. Mais serait-il plus judicieux de choisir comme autre matière fondamentale Procédure civile, ce qui pourrait m'aider pour l'ERAGE ou bien Droit fiscal qui m'aiderait pour le master ?

Merci d'avance pour vos réponses!